

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix avril à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stanislas BARTHELEMY.

Etaient présents : MM. Stanislas BARTHELEMY, Philippe FERCOT, Jacqueline MOREL, Christophe HENRIQUET, Laurence BERTRAND, Guillaume CAMUS, Chantal CHARPENTIER, Emilie CHOISMIN, Isabelle DESSERTY, Evelyne DESSUILLE, Bernard DHOURY, Baptiste LECAT, Séverine LEGRANGER, Frédéric MULLER, Didier VOITURONT, Brigitte VASSEUR

Absents non excusés : Marion FREDON, Clément MOINAT, Fabrice LOCMONT

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents et représentés : 16

Ordre du jour

- Nomination d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la précédente séance

- Affaires Générales
 - Règlement intérieur de l'accueil collectif de mineurs
 - Convention de rétrocession pour incorporation dans le domaine public des espaces et équipements d'un lotissement situé à Longueil Sainte Marie – Impasse de l'Ancienne Ferme

- Affaires Financières
 - Achat de tickets d'entrées à la base nautique
 - Acquisition de la parcelle AC n°11 – Le Pied de Porchez
 - Rémunération brute annuelle des élus – Année 2023 – *Etat transmis par mail aux conseillers municipaux avant la séance*
 - Convention de partenariat Terre de Jeux 2024
 - Liste des décisions du Maire

- Ressources Humaines
 - Fixation des taux d'avancement de grade après saisine au Comité Social Territorial – Année 2024
 - Création d'un poste d'adjoint technique principal de deuxième classe à temps complet

- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance et fait appel à candidature pour un secrétaire. Madame Laurence BERTRAND est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

AFFAIRES GENERALES

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

Madame Laurence BERTRAND informe l'assemblée que le dernier règlement intérieur du service accueil collectif de mineurs a été revu le 2 mai 2023. Lors de la commission scolaire du 4 avril 2024, il a été proposé d'élargir l'accueil aux enfants jusqu'à 14 ans. **Conformément à l'avis favorable rendu par les membres de la commission scolaire, l'assemblée, à l'unanimité, adopte le règlement intérieur présenté en annexe à compter du 1^{er} juillet 2024.**

CONVENTION DE RETROCESSION POUR INCORPORATION DANS LE DOMAINE PUBLIC DES ESPACES ET EQUIPEMENTS D'UN LOTISSEMENT SITUE A LONGUEIL SAINTE MARIE – IMPASSE DE L'ANCIENNE FERME

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la société L DELAHAYE AMENAGEMENT a déposé auprès du secrétariat de la mairie, un dossier de demande de permis d'aménager (PA 6036924T0001) en vue de réaliser un projet d'aménagement de 4 lots à bâtir sur une partie de la parcelle cadastrée section AA numéro 80 pour une superficie totale de 3 925 m² environ (suivant bornage contradictoire).

Ce projet prévoit les équipements communs indiqués ci-après :

- Terrassements/voirie
- Réseaux d'assainissement Eaux Usées et Eaux Pluviales
- Réseau AEP
- Réseau Télécom (fibre et cuivre)
- Réseaux Electriques et éclairage public

Monsieur Frédéric MULLER interroge sur l'emplacement des bacs pour le ramassage des déchets. Monsieur le Maire demandera l'avis de la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées. Monsieur Frédéric MULLER demande s'il ne faudrait prévoir des trottoirs. Monsieur Christophe HENRIQUET pense que les trottoirs risquent de poser des problèmes de voisinage. Monsieur le Maire propose de créer une zone 20, dite de rencontre, dans l'impasse pour pallier à l'absence de trottoirs. Monsieur Philippe FERCOT se charge d'établir avec l'aide d'un bureau d'études un règlement de voirie.

Suite à une demande du lotisseur tendant à ce que les équipements communs du lotissement puissent ultérieurement être classés dans le domaine public, **L'assemblée, à l'unanimité décide :**

- D'autoriser Monsieur le Maire, sous réserve de l'avis favorable de la Communauté de communes de la plaine d'Estrées ayant la compétence « collecte des déchets », et sous réserve de respect du futur cahier des charges de voirie, à signer la convention de rétrocession dans le domaine public des espaces et équipements communs d'un lotissement situé Impasse de l'Ancienne Ferme à Longueil Sainte Marie, présentée en annexe.

AFFAIRES FINANCIERES

ACHAT DE TICKETS D'ENTREE A LA BASE NAUTIQUE

Madame Laurence BERTRAND rappelle les termes de la délibération n°2023.06.39 du 9 juin 2023 relative à l'achat de tickets d'entrée à la base nautique afin de les revendre à prix réduit aux enfants âgés de 3 à 15 ans, résidant dans la commune. L'attribution était fixée à 8 tickets par enfants maximum pour un montant de 1 € le ticket, cet avantage étant également ouvert aux enfants du personnel communal selon les mêmes conditions. Le Conseil Municipal des Jeunes souhaite renouveler cette opération cette année. **L'assemblée, à l'unanimité, décide :**

- D'autoriser Monsieur le Maire à acheter des tickets d'entrée à la base nautique pour la somme totale de 1 950 € soit 650 tickets à 3 € ; il est précisé que seuls les tickets utilisés sur la saison seront facturés à la commune
- D'autoriser la revente de ces tickets uniquement aux enfants résidant à Longueil Sainte Marie, âgés de 3 à 15 ans, soit 8 tickets par enfant maximum, pour un montant de 1€ le ticket,
- D'ouvrir cet avantage aux enfants du personnel communal dans les mêmes conditions.

ACQUISITION DE LA PARCELLE AC N°11 – LE PIED DE PORCHEZ

Monsieur le Maire informe l'assemblée avoir préempté, par arrêté n°2024-02-13 du 6 février 2024, la parcelle cadastrée AC n°11 -Le Pied de Porchez- appartenant à Monsieur Albert LANQUEPIN, pour une contenance de 11 a 02 ca. En effet, cette parcelle se situe dans une zone à urbaniser destinée à la réalisation d'un projet d'aménagement d'ensemble de l'habitat, et constitue une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) dans notre Plan Local d'Urbanisme.

L'assemblée, à l'unanimité, décide :

- D'accepter d'acquérir la parcelle cadastrée section **AC N°11 « LE PIED DE PORCHEZ »**, située rue du Puits, d'une contenance de 11 a et 02 ca, au prix total de 24 244 euros,
- D'accepter la prise en charge de tous les frais afférents à cette opération,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié à venir ainsi que tous documents se rapportant à cette affaire.

CONVENTION DE PARTENARIAT TERRE DE JEUX 2024

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de créer un partenariat avec des sportifs qualifiés ou potentiellement qualifiables aux Jeux Paralympiques (JOP) de Paris 2024

La commune soutient l'athlète en lui attribuant une subvention d'un montant de 2 000 € et d'un forfait déplacement de 100 €/ jour d'intervention. En contrepartie du versement de cette subvention, l'athlète s'engage, dans un premier temps, à effectuer une démonstration de sa discipline lors d'une journée choisie ultérieurement en accord entre les 2 parties,

aux élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école élémentaire du Grand Ferré de Longueil Sainte Marie. Cette journée devra être réalisée avant le 6 juillet 2024. L'organisation de celle -ci (lieu, horaires) sera définie entre les enseignantes de l'école élémentaire et l'athlète. (1 jour)

Dans un second temps, il s'engage à intervenir directement dans les classes des élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école élémentaire du Grand Ferré de Longueil Sainte Marie afin de leur témoigner de son expérience suite à sa participation aux Jeux Paralympiques 2024. (0.5 jour). **Afin de conclure ce partenariat, l'assemblée, décide :**

- De soutenir 3 athlètes paralympiques qualifiés ou potentiellement qualifiables aux JO 2024,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention présentée en annexe,
- De verser une subvention de 2 000 € par athlète soutenu, ainsi que les frais de déplacement de 100€ par jour d'intervention.

LISTE DES DECISIONS DU MAIRE

N° DECISION MUNICIPALE	Date signature devis	OBJET	TIERS	MONTANT TTC
2024/01/001	03/01/2024	Installation et formation logiciel borne SMF	BES	2 044.00 €
2024/01/002	03/01/2024	Avenant contrat entretien et de maintenance - église - école élémentaire	STIO	18 439.88 €
2024/01/003	03/01/2024	Remplacement carte et sonde SMF	STIO	1 757.03 €
2024/01/004	05/01/2024	Détecteur mouvement CNI	CGED / SONEPAR	39.26 €
2024/01/005	08/01/2024	Horloge centre animation	UGAP	81.55 €
2024/01/006	08/01/2024	Ajustement final PCSES et programme médiathèque	EMERGENCES SUD	5 820.00 €
2024/01/007	08/01/2024	Matériel activité centre animation	10 DOIGTS	496.74 €
2024/01/008	08/01/2024	Adhésion visite médicale	CDG60	2 200.00 €
2024/01/009	09/01/2024	Renouvellement abonnement borne cigale - wifi	ADICO	1 468.80 €
2024/01/010	12/01/2024	Contrat mise en place verbalisation électronique	LOGITUD	358.80 €
2024/01/011	15/01/2024	Pose d'accroches de fixation columbarium	LA MARBRERIE	247.00 €
2024/01/012	15/01/2024	Oculus SMF	BOITEL	526.49 €
2024/02/013	16/01/2024	Contrat d'entretien 2024 massif secteur nord phase 1	COMPIEGNE PAYSAGE	23 034.00 €
2024/02/014	16/01/2024	Contrat d'entretien 2024 massif secteur nord phase 2	COMPIEGNE PAYSAGE	31 302.00 €
2024/02/015	16/01/2024	Remise en état des massifs secteur nord phase 2	COMPIEGNE PAYSAGE	5 359.20 €
2024/02/016	22/01/2024	Remplacement des végétaux rue de Picardie	COMPIEGNE PAYSAGE	3 595.20 €
2024/02/017	22/01/2024	Bulletin municipal 2024	IMPRIMERIE IMEDIA	4 866.00 €
2024/02/018	26/01/2024	Sortie DISNEY Centre Animation ACM Février	DISNEYLAND PARIS	4 658.00 €
2024/02/019	30/01/2024	Formation nacelle R486A BOUVART J. - AUVRE F. Février	CACEF	1 200.00 €
2024/02/020	30/01/2024	Formation chariot R489 BOUVART J. - AUVRE F. Novembre	CACEF	900.00 €
2024/02/021	02/02/2024	Réhabilitation de la salle St Martin	JTEC BOIS	7 458.00 €
2024/02/022	07/02/2024	Tableau pivotant sur pieds Ecole élémentaire	UGAP	422.57 €
2024/02/023	08/02/2024	Marquage sol entre voie douce et gare	FRANCE PARKING	1 464.00 €
2024/02/024	13/02/2024	Stock potelets	ACA	1 944.11 €
2024/02/025	08/02/2024	Guide imputation M57	GROUPE PEDAGOFICHE	128.06 €
2024/02/026	08/02/2024	Pièces pour tracteur gyrobroyeur	BOUCHARD VROMMAN	981.01 €
2024/02/027	12/02/2024	Avertisseur détresse avec clé pour pompier	DUMONT SECURITE	516.48 €
2024/02/028	13/02/2024	Contrat de maintenance borne escamotable SMF	ELECTRIOX CITY	840.00 €
2024/02/029	12/02/2024	Aménagement cyclable voie douce	FRANCE PARKING	1 464.00 €
2024/02/030	15/02/2024	Gants pour pompiers	SECURIMED	176.05 €
2024/02/031	21/02/2024	Séjour camping ACM du 15 au 19 juillet 2024	LA VALLE DOREE	1 620.00 €
2024/02/032	20/02/2024	Logiciel urbanisme OXALIS	OPERIS	250.68 €
2024/02/033	08/02/2024	Réparation portail service technique	LEROY MERLIN	176.92 €

2024/02/034	16/02/2024	Rouleau film plastique médiathèque	EURE FILM	213.30 €
2024/02/035	19/02/2024	Séjour camping ACM du 22 au 25 juillet 2024	LA VALLE DOREE	1 445.00 €
2024/02/036	22/02/2024	Commande de livres médiathèque	LIBRAIRIE DES SIGNES	771.04 €
2024/02/037	23/02/2024	Géomètre rénovation salle st Martin	FLORENT KOMAN	5 112.00 €
2024/02/038	27/02/2024	Vêtements POMPIER	DUMONT SECURITE	2 732.35 €
2024/02/039	27/02/2024	Destruction archives	ACVO	315.00 €
2024/02/040	27/02/2024	Ramette blanche A3 et A4 année 2024 tous les services	ETS BERARD	2 592.84 €
2024/02/041	27/02/2024	Eclairage scène et salle SMF	AUDRIC BIMONT ELECTRICITE	1 968.00 €
2024/02/042	27/02/2024	Installation serveur sur ordinateur du centre animation	ADICO	360.00 €
2024/02/043	27/02/2024	2 licences office pro centre animation	ADICO	1 195.99 €
2024/02/044	27/02/2024	Création et hébergement adresse mail comptabilité	ADICO	98.40 €
2024/03/045	01/03/2024	Location mini pelle	DUMA	124.00 €
2024/03/046	12/03/2024	Aménagement bassin chemin de procession et talus voie douce	PLANT SERVICES	642.13 €
2024/03/047	12/03/2024	Dératisation cloison Mairie	PROPRETE 2000	624.00 €
2024/03/048	12/03/2024	Kit freelock pour chaussures de sécurité service Technique	TRENOIS DECAMPS	89.40 €
2024/03/049	12/03/2024	Coffret pour vanne d'arrêt gaz tennis rue de la gare	TRENOIS DECAMPS	84.01 €
2024/03/050	11/03/2024	Transport du 28/06/2024 école élémentaire	CHARTER CARS	870.00 €
2024/03/051	11/03/2024	Réparation chariot élévateur	REMALOC	425.21 €
2024/03/052	12/03/2024	Fournitures de bureau Mairie - CNI - Pompiers - service technique	OFP	543.37 €
2024/03/053b	21/03/2024	Installation VPN centre animation (Pierre GOUABULT)	ADICO	84.00 €
2024/03/053	20/03/2024	ACM sortie 16 juillet	ZOO AMIENS	421.50 €
2024/03/054	18/03/2024	Transfert du 22.07.2024 mini-camp ACM juillet	CHARLOT	480.00 €
2024/03/055	18/03/2024	Transfert du 15.07.2024 mini-camp ACM juillet	CHARLOT	480.00 €
2024/03/056	22/03/2024	Chaises salle Pierre Cauet	COLLEQUIP	5 996.45 €
2024/03/057	27/03/2024	Remise en état wc pompiers MDA	P2000	180.00 €
2024/03/058	27/03/2024	Système de fermeture porte CNI	TRENOIS DECAMPS	492.00 €
2024/03/059	27/03/2024	Location camion benne	FRANCE CAR	200.40 €
2024/03/060	27/03/2023	Station d'accueil + portable élus	BOULANGER	398.97 €
2024/03/061	14/03/2024	Convention de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage - médiathèque	ADTO SAO	94 500.00 €
2024/03/062	15/03/2024	Etude technique - extension cantine	ALPES CONTROLES	6 612.00 €
2024/03/063	15/03/2024	Etude technique sol - extension cantine	ICSEO	5 364.00 €
2024/03/064	15/03/2024	Rapport étude technique sol - extension cantine	ICSEO	1 350.00 €
2024/03/065	15/03/2024	Mission de coordination sécurité - extension cantine	DIMEXPERT	6 890.40 €
2024/03/066	18/03/2024	Etude technique sol - phase 1 - Salle des sports Saint Martin	ICSEO	3 012.00 €
2024/03/067	18/03/2024	Etude technique sol - phase 2 - Salle des sports Saint Martin	ICSEO	2 796.00 €
2024/03/068	18/03/2024	Rapport étude technique sol - salle des sports Saint Martin	ICSEO	1 800.00 €
2024/03/069	23/03/2024	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage - extension cantine	AMOME	35 700.00 €
2024/03/070	23/03/2024	Table pique nique voie douce	COMAT ET VALCO	6 930.32 €
2024/03/071	25/03/2024	Travaux voiries communales	RNI	17 851.94 €
2024/03/072	25/03/2024	Grille caniveau rue de la Louvière	RNI	600.00 €
2024/03/073	28/03/2024	Vêtement travail service technique	TRENOIS DECAMPS	2 829.00 €
2024/03/074	29/03/2024	Adoucisseur cantine	HOBART	1 839.17 €
2024/04/075	03/04/2024	Transport école JO du 06.09.2024	CHARLOT	1 830.00 €

RESSOURCES HUMAINES

FIXATION DES TAUX D'AVANCEMENT DE GRADE APRES SAISINE AU COMITE SOCIAL TERRITORIAL- ANNEE 2024

Monsieur le Maire rappelle qu'il appartient à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Social Territorial, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés à un grade d'avancement, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.

La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade. Il peut varier entre 0 et 100%. Monsieur le Maire précise que le taux retenu, exprimé sous la forme d'un pourcentage, reste en vigueur tant qu'une nouvelle décision de l'organe délibérant ne l'a pas modifiée.

Il informe que les taux dans le tableau ci-dessous ont été proposés au Comité Social Territorial et ont reçu des avis défavorables en date du 12 mars et du 4 avril 2024 :

Catégorie	Grade d'origine	Grade d'avancement	Taux %
A	Attaché	Attaché principal	0%
B	Rédacteur	Rédacteur pal de 2ème cl.	0%
B	Technicien	Technicien pal 2ème cl.	0%
C	Adj. d'animation territorial	Adj. d'animation pal de 2ème cl.	0%
C	Adj. Technique territorial	Adj. Technique pal de 2ème cl.	100%
C	Adj. territorial du patrim.	Adj. du patrim. pal de 2ème classe	0%
C	Adj. adm pal 2ème cl.	Adj. adm pal 1ère cl.	0%
C	Adj. administratif territorial	Adj. administratif pal de 2ème cl.	0%
C	Adj. Tech. pal 2ème cl.	Adj. Tech. pal 1ère cl.	0%

L'avis rendu par le Comité Social Territorial n'étant que consultatif, **l'assemblée, à l'unanimité, décide de maintenir les taux d'avancement de grade proposés ci-dessus.**

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE DEUXIEME CLASSE A TEMPS COMPLET

Suite aux taux d'avancement de grade fixés par le Conseil Municipal au point précédent, **l'assemblée, à l'unanimité, décide de créer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, à temps complet à compter du 1^{er} mai 2024 et de supprimer le poste actuel d'adjoint technique territorial simultanément,** afin de nommer un agent du service technique.

QUESTIONS DIVERSES

Inauguration de la stèle Stanislaw CALINSKI : Madame Jacqueline MOREL présente l'organisation de l'évènement qui se déroulera le 20 mai 2024. Le rassemblement s'effectuera à 10h30 sur la Place Charles de Gaulle.

Pôle structurant : Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un atelier dans le cadre du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, sur la repolarisation du pôle structurant, a été organisé le 18 mars 2024, par la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées. A ce jour, la Communauté de Communes compte 19 300 habitants et prévoit une augmentation de 1 323 habitants d'ici 2035. Plusieurs scénarios possibles seront envisagés lors de la prochaine conférence des Maires sur le développement de la population dans les différentes communes du territoire de la Plaine d'Estrées.

Prochain conseil municipal : il est prévu le mercredi 29 mai 2024 à 19h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures et quarante-cinq minutes.

La Secrétaire de séance,
Laurence BERTRAND




Le Maire,
Stanislas BARTHELEMY

